

# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT  
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 13 Mars 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CCAS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
9	9	8

L'an deux mille vingt cinq  
et le treize mars  
à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du  
CCAS dûment convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de  
leur séance, sous la présidence de Madame Agnès NELIAS,  
Présidente.

DATE DE LA CONVOCATION 3 mars 2025
---------------------------------------

Présents : BADOIL René, BAZIN Elisabeth, BLUM Virginie,  
FOURDIN Fabrice, JOANNIN Marie, NELIAS Agnès, RULLIAT  
Christian, RULLIAT Nathalie.

Absents excusés : DURAND Pierre

Secrétaire : RULLIAT Nathalie

## D2025-06 Objet : Vote du Budget Primitif 2025

Madame la Présidente présente les dépenses et recettes prévues à chaque article au BP 2025 dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, par 8 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION,

ADOPTENT le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 31 102,32 euros
- En section d'investissement à : 32 892,32 euros

Fait et délibéré le 13 mars 2025  
La Présidente

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 17 MARS 2025  
et publication ou notification du 7 MARS 2025



Affichage liste des délibérations 17 MARS 2025